

Un Mois avec nos amies : les âmes du Purgatoire

Cinquième jour – Souffrances du purgatoire – peine du feu

1. Feu véritable

La grande Tradition de l'Eglise nous dit que les âmes ne sont admises dans le séjour de la gloire qu'après avoir été purifiées par le feu. Evidemment, ce n'est pas celui de l'enfer qui ne s'éteindra jamais ; c'est donc celui qui fera ressentir ses rigueurs en purgatoire. Telle est l'affirmation unanime de tous les grands docteurs de l'Eglise. Saint Augustin et Saint Thomas appelaient cela : le supplice du feu ! Ce seul mot fait frémir. Etre tout entier dans le feu, dans un feu actif, pénétrant, qui atteint l'intime même de l'être, quel cruel supplice ! Le feu matériel n'agit que sur le corps, et combien ses effets sont horribles ! Qui pourrait soutenir un charbon ardent sur sa main, une seule minute ? Mais le feu du purgatoire agit sur l'âme elle-même ; il atteint l'intelligence, la mémoire, la sensibilité : toutes les facultés en sont saisies et pénétrées. Devant ce supplice que nous pouvons à peine imaginer et que nous avons si souvent mérité par nos fautes journalières, posons-nous cette question : qui parmi nous pourra habiter dans ce feu dévorant ?

Mon Dieu, préservez nous du feu du purgatoire ! C'est le souffle de la Justice de Dieu qui l'allume et l'entretient. Il n'agit pas comme élément, mais comme instrument de la puissance divine, il purifie les âmes sans les détruire. Le feu de ce monde n'est rien comparé à celui du purgatoire. Le feu de ce monde est un don de la Providence, celui du purgatoire est une création de Sa Justice. « Non, disait St Thomas, les fournaies les plus ardentes, les feux les plus cuisants auxquels on condamnait les martyrs, ne sont qu'une ombre légère, en comparaison des flammes dévorantes qu'on souffre au purgatoire ». « Ce feu, ajoutait un Saint Père, est égal en tout à celui de l'enfer, moins la durée. Les peines de cette vie quelles qu'elles soient, ne peuvent entrer en comparaison avec celles du purgatoire. Qui serait donc assez inhumain pour ne pas écouter les cris déchirants de ces êtres infortunés, qui du fond de leur prison où ils brûlent nuit et jour, implorent notre assistance ? Si vous étiez à leur place et que tout le monde eût pour vous aussi peu de charité que vous en avez pour eux, comment qualifieriez-vous une pareille cruauté ? Réfléchissez sérieusement et prenez des résolutions en conséquence. »

2. Exemples

Le vénérable Stanislas Kostka, Jésuite polonais, vit apparaître une âme du purgatoire, toute enveloppée de flammes et poussant des cris lamentables. Il lui demanda si ce feu était comparable à celui de la terre. L'âme lui répondit que le feu de la terre, à côté de celui du purgatoire, était un doux zéphir. Mais le bon religieux, ayant de la peine à le croire, lui dit qu'il voudrait bien en sentir l'ardeur, si cela

était possible. « Ah ! Lui répondit l'âme du purgatoire, un homme encore vivant n'est pas capable d'en sentir même une petite partie. Cependant, pour vous convaincre, étendez la main vers moi et vous en aurez une idée. »

Stanislas étendit la main sur laquelle le défunt laissa tomber une goutte de sueur. La douleur fut si vive que le vénérable Stanislas poussa un grand cri et tomba sans connaissance, comme s'il allait mourir. Aussitôt les religieux accoururent ; quand il fut revenu à lui, ils s'informèrent de la cause de ce mal subi et du cri...

Au récit de l'évènement, ils furent tous remplis de crainte, et prirent la résolution de multiplier leurs pénitences, de fuir les plaisirs du monde et de raconter partout ce prodige, afin d'éviter aux fidèles le terrible feu du purgatoire !

Saint Stanislas Kostka vécut encore un an, toujours en proie aux plus vives douleurs de sa plaie qui ne se ferma pas...

Le Père Ferdinand de Castille rapporte cet autre fait qui se réalisa dans le couvent St Dominique, à Zamora, en Espagne. Dans ce couvent vivait un Dominicain très vertueux, uni d'amitié avec père Franciscain non moins saint. S'entretenant souvent des mystères de l'au – delà, ils s'étaient promis de ne pas s'oublier après la mort. Ce fut le Franciscain qui mourut le premier. Peu de temps après sa mort, il apparut au Dominicain. Après l'avoir salué affectueusement, il lui apprit qu'il lui restait beaucoup à souffrir pour des choses légères qu'il n'avait pas expiées... Pour exciter son ami à travailler à sa délivrance, il lui fit voir les flammes dont il était dévoré. « Rien sur la terre, lui dit – il, ne peut vous donner une idée de l'ardeur de ce feu. En voulez – vous une preuve ? » Il posa sa main sur une table et elle s'y enfonça profondément. Cette table, témoin du feu du purgatoire, est toujours conservée à Zamora, province de Léon en Espagne.

Ecoutez ce que Ste Catherine de Gènes nous disait dans sa biographie : « De ce Divin Amour, je vois jaillir de l'âme certains rayons et flammes brûlantes, si pénétrants et si forts, qu'ils sembleraient capables de réduire au néant non seulement le corps, mais l'âme elle – même s'il était possible. Ces rayons opèrent de deux manières : l'une est de purifier, l'autre d'anéantir. »

Telle est l'effet du feu dans les choses matérielles. Il y a cette différence que l'âme ne peut s'anéantir en Dieu, mais uniquement dans son être propre. Plus elle se purifie, plus aussi elle s'anéantit en elle – même et pour finir elle est toute purifiée en Dieu. L'or, purifié à vingt – quatre carats, ne se consume plus, quel que soit le feu par où il passe. Ce qui peut être consumé en lui, ce n'est que sa propre imperfection. Ainsi s'opère dans l'âme, le Feu Divin. Dieu la maintient dans le feu jusqu'à ce que toute imperfection soit consumée. Il la conduit à la pureté totale de vingt-quatre carats, chaque âme cependant selon son degré. Quand elle est purifiée, elle reste toute entière en Dieu, sans rien en elle qui lui soit propre, et son être est Dieu. Une fois que Dieu a ramené à Lui l'âme purifiée, celle – ci, n'ayant plus rien à consumer, ne peut plus souffrir. Dans cet état de pureté, l'âme ne peut plus sentir que le Feu du Divin Amour de la Vie Eternelle, sans rien de pénible.

Prions – O mon Dieu, combien je redoute votre feu divin, quand je me rappelle ma vie sensuelle, mes innombrables péchés, le peu que j’ai fait pour vous ! Ayez pitié de moi, Seigneur ! Mais ayez aussi pitié des âmes de mes frères, qui m’ont précédé dans l’éternité, et qui sont maintenant sous l’empire de votre Justice. O Jésus, soyez-leur propice, et placez-les près de vous, au séjour de la gloire ! Qu’ils reposent en paix !

Dîtes ensuite chaque jour –

- une dizaine de chapelet
- les litanies des fidèles défunts
- le Credo
- le Salve Regina
- la prière pour les âmes du purgatoire
- le De Profundis